

COMMUNE DE FLAVIAC - ARDECHE -

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 18 janvier 2021 à 18 heures 30 minutes

Le 18 janvier deux mil vingt et un à 18 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de FLAVIAC se sont réunis, sous la présidence de M. Michel CONSTANT, Maire, salle du conseil municipal en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Convocation : 14/01/2021

Membres en exercice : 15

Membres présents : 13

Nombre de votants : 14

Présents : BEAL Gérard, BERNARD Françoise, BONHOMME Jimmy, CHAMP Luc, CONSTANT Michel, CORRAL Manuel, FELCE Lydie, HILAIRE Valérie, RASCLARD Muriel, ROCARPIN Nelly, SOUVIAT Benjamin, TONKENS Gerben, VEY Gaëlle.

Excusé(s) : FRENAY Bernard, MARTIN Virginie,

Pouvoir(s) : FRENAY Bernard à CORRAL Manuel

Secrétaire de Séance : BONHOMME Jimmy

Suite à l'observation de Mme Valérie HILAIRE concernant le compte rendu précédent, Monsieur le Maire précise que les comptes-rendus relatent les décisions et non les débats.

Le compte rendu est ensuite approuvé par 12 voix POUR et 1 ABSTENTION (Gérard BEAL)

L'assemblée accepte que le secrétariat de séance soit assuré par Monsieur Jimmy BONHOMME.

Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021.

Monsieur le Maire cède la parole à Mme Françoise BERNARD, adjointe aux finances qui rappelle le principe, avec accord du conseil municipal, du paiement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. La proposition est votée à l'unanimité.

Convention avec le Syndicat de Développement, d'Equipement et d'Aménagement (SDEA)

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'utilité de faire appel à l'assistance technique du SDEA en matière de voirie communale, notamment pour sa mission de conseil d'ordre général et de maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien et de réhabilitation de la voirie. La rémunération annuelle s'élève à 2.50 € / habitant soit une participation de 3 720 € TTC.

L'assemblée, à l'unanimité, autorise le Maire à signer cette convention.

Mise à disposition de salles pour l'accueil de loisirs

Monsieur le Maire rappelle qu'afin d'organiser au mieux les activités du centre de loisirs, il propose de mettre à disposition du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Privas Centre Ardèche, des locaux pour l'accueil des jeunes de 6 à 12 ans sur les petites et grandes vacances scolaires. Il soumet à l'assemblée l'approbation de la convention qui fixe les modalités de mise à disposition. Le conseil, unanime, autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Demandes de financement pour l'aménagement du cabinet médical et du pôle des associations

Monsieur le Maire cède la parole à Mme Françoise BERNARD qui rappelle le contexte du projet, objet des demandes de subventions auprès de la Région et de l'Etat ainsi que du plan de financement.

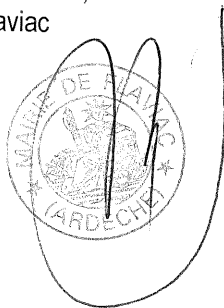
Mme Valérie HILAIRE rejoint la séance.

L'assemblée approuve par 11 voix POUR et 3 voix CONTRE (Gérard BEAL, Luc CHAMP, Valérie HILAIRE) les demandes de subventions, le plan de financement et le calendrier des opérations.

Questions diverses :

- Comité de concertation projet éolien : 1^{ère} réunion à la salle des fêtes le 19 janvier
- Courriers divers :
 - Mémoire et patrimoine opposé au projet de changement de local associatif.
 - OSVO : remerciements pour la pose de pare-ballon au stade

La séance est levée à 19h05.
Michel CONSTANT,
Maire de Flaviac



Jimmy BONHOMME,
Secrétaire

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Jimmy Bonhomme', written over a horizontal line.